Innovations techniques dans l'industrie textile

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **2 (1910)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-382792

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

loïde 30 jeunes filles trouvèrent la mort dans les flammes, parce qu'il y avait des grilles devant les fenêtres qui rendaient leur fuite impossible.

Au 22 janvier dernier, 15 ouvriers occupés dans un tunnel à New-York, sont tués par suite d'une explosion prématurée de dynamite.

C'est ainsi que l'odyssée du prolétariat continue; chaque jour, les quotidiens nous annoncent de nouvelles catastrophes et la Suisse en a eu sa part.

Depuis les 30 ans de 1880 à 1910, le nombre des travailleurs enterrés vivants, dans les mines ou dans les tunnels, dépasse 10,000. La Suisse a enregistré sa part à ce genre d'impôt du sang, quand les tunnels du St-Gotthard, du Hauenstein, du Bruggwald et celui du Lœtschberg furent percés.

Le nombre des travailleurs estropiés partiellement ou totalement par des accidents de travail se monte en Europe à plus de 10,000 pour une seule année.

On nous répondra que les patrons et entrepreneurs ne sont pas toujours moralement responsables des accidents, que les survivants des victimes sont indemnisés et que, dans tous les cas, les patrons ne demandent pas mieux que de ce qu'il ne se produise pas d'accidents dans leurs établissements. C'est possible, du moins pour ce qui concerne ce dernier cas. Cependant, l'entêtement dont font preuve certains patrons, en se refusant d'introduire les mesures ou installations hygiéniques dans les ateliers, qu'exige la sécurité des travailleurs, montre bien qu'ils sont très souvent responsables des maladies et accidents qui frappent l'ouvrier.

Parmi tous ceux qui veulent nous consoler avec les indemnités accordées aux travailleurs, il y en aurait probablement peu qui céderaient un seul membre de leur précieux corps pour le double de la somme qu'un ouvrier accidenté reçoit des compagnies d'assurances après forces démarches, disputes et procès.

Surtout les dernières catastrophes des mines et la résistance acharnée qu'opposent les patrons à toute réduction de la journée de travail, prouvent que leurs profits les inquiètent autrement que la sécurité, la santé et la vie des travailleurs. Il y a longtemps qu'on a établi par des enquêtes statistiques que le danger des maladies et accidents professionnels diminue en proportion de la réduction du nombre des heures de travail.

Même, quand les patrons s'inquièteront davantage de la sécurité de l'ouvrier qu'ils ne le font généralement, la situation correspondra toujours à cette légende biblique de la pauvre veuve qui n'a pu faire qu'un petit sacrifice au temple. « *Pendant que l'entrepreneur et le capitaliste risquent une partie des biens qui, de droit, appartiendraient à la société, les travailleurs sont obligés de mettre tous ce qu'ils possèdent sur l'autel de la production.* »

Innovations techniques dans l'industrie textile.

Dans notre rapport sur la situation économique, nous avons en passant fait allusion aux innovations techniques dans l'industrie textile.

Pour le brodage, la fabrique de machines à Plauen (Saxe) avait acquis le brevet pour la construction d'une nouvelle machine à broder automatique. On prétend que cette machine aura pour effet une économie considérable de la main-d'œuvre, en permettant de se passer de 6 ouvrières sur 10. La fabrique de machines à Plauen avait d'abord conclu une convention avec l'établissement Schwob, Schœnefeld & Cie (Feldmühle), à Rorschach, par laquelle elle transmettait à cette maison le monopole de la vente des automates à broder pour tout le territoire de la Suisse.

Comme l'établissement Feldmühle est une des principales fabriques pour le brodage de la Suisse orientale, les autres fabricants suisses se trouvaient sérieusement menacés par un concurrent aussi bien armé contre eux, car il fallait s'attendre à ce que la Feldmühle leur rende l'acquisition des machines automatiques aussi difficile que possible, pendant que cette maison, ainsi que les concurrents à l'étranger pouvaient produire à leur aise. Il en résulta de nombreuses réunions, puis des démarches auprès du gouvernement saint-gallois. Ces démarches ont été fructueuses dans ce sens que la Feldmühle a consenti à laisser tomber son monopole. Ainsi, la question a trouvé sa solution heureuse — mais seulement pour les fabricants. Ce que doivent faire les ouvrières qui perdront leur gagne-pain, grâce à ce nouveau progrès technique, le gouvernement saint-gallois et les fabricants ont oublié de le dire.

En même temps, on nous apprend qu'une nouvelle invention vient d'être faite concernant le tissage de coton. Voici ce qu'écrit dans *Le Socialisme* (organe français rédigé par le camarade Jules Guesde) à ce sujet notre camarade *Lefebvre:*

Il s'agit d'un dispositif découvert par M. Albert Kœchlin-Stælin, de Bâle, directeur d'un établissement de filature et de tissage de coton, pour le changement automatique des canettes dans la navette.

Ce procédé qui constitue un perfectionnement dans le système Northrop, permettrait de faire surveiller jusqu'à 50 ou 60 métiers par un seul contremaître assisté d'une ouvrière. Il fonctionne depuis peu de temps dans une salle de 46 métiers de la fabrique dirigée par M. Kœchlin, à Steinen (grand-duché de Bade) et qui est la propriété d'une société anonyme créée en 1886, par des Bâdois, au capital de 1,600,000 marks.

Il doit être également mis en application dans l'usine, très importante aussi, d'Arlen (grand-duché de Bade) près de Schaffhouse, qui appartient à deux Suisses, et dans un tissage pour 1000 métiers que la maison Bernheim, de Bâle, va installer à Villié, près Schlestadt, en Alsace, où elle dispose déjà d'une filature.

Les métiers qui comportent chacun un magasin à

canettes, sont construits en Suisse par les ateliers de Rüti (canton de Zurich).

Pour acquérir le brevet de cette invention et céder des licences de fabrication, comme aussi pour exploiter d'autres découvertes intéressant l'industrie textile, il s'est constitué le 5 juillet dernier, à Bâle, une société à forme de coopérative.

Ainsi donc, voilà une nouvelle invention qui, vulgarisée, va menacer bientôt de révolutionner l'industrie textile.

L'angoisse qui étreignait le monde ouvrier des tissages, déjà gravement menacé par l'introduction de plus en plus grande des métiers Northrop, va grandir encore devant la redoutable perspective des conséquences de l'application du dispositif découvert par M. Kœchlin.

La pensée qu'il faudrait peut-être un jour accepter de conduire — comme cela se fait déjà à Hazebrouck et dans la Seine-Inférieure — 10 ou 12 métiers Northrop indignait déjà tous les travailleurs des tissages.

Avec juste raison ils voyaient dans l'introduction du métier Northrop un nouveau cassebras dont les résultats les plus clairs seraient, comme ceux de toutes les inventions du machinisme moderne, l'augmentation du nombre des sans-travail, l'extension des crises de chômage, cependant déjà si fréquentes et le décuplement scandaleux des fortunes capitalistes, sans aucun profit pour les travailleurs.

Quelle sera l'émotion des tisseurs quand ils apprendront qu'un péril bien plus grand encore les menace? Que penseront-ils de l'application — peut-être plus prochaine qu'ils ne le croient — de ce nouvel appareil dont l'épouvantable résultat sera de jeter à la rue *58 ouvriers sur 60?*

Se représent-ils les effroyables conséquences de cet agrandissement du nombre des sans-travail, et les drames terribles ou douloureux de misère noire qui en découleront?

La perspective de cette calamité, qui menace les travailleurs du textile, est d'autant plus effrayante que l'on ne voit point le moyen de l'empêcher.

Les exemples des luttes douloureuses du passé sont là pour nous démontrer qu'il est bien difficile d'entraver le développement du machinisme, si meurtrier soit-il pour les travailleurs.

Les longues et pénibles grèves faites autrefois par les tisseurs roubaisiens n'ont pu empêcher le travail sur deux métiers. Les nombreux conflits qui ont éclaté dans tous les centres textiles où sont apparus les métiers Northrop n'ont fait que retarder de quelques semaines ou de quelques mois la mise en marche de ces métiers nouveaux.

Les découvertes continuelles faites dans toutes les branches de l'industrie devraient apporter au monde plus de bonheur et de prospérité, moins de fatigues et de misères. La société capitaliste est ainsi faite, cependant, que chaque invention nouvelle, si elle augmente encore et toujours les bénéfices des patrons, agrandit sans cesse la misère pourtant déjà épouvantable des travailleurs.

Mais alors que devons-nous faire pour empêcher un tel fléau de s'abattre sur nous, demanderont d'aucuns?

Que faire? Oh! le moyen serait bien simple et bien rapide, si tous les travailleurs étaient organisés, si tous étaient syndiqués. La transformation de la société serait bientôt faite et les moyens de production, les usines et les machines, au lieu d'être la propriété de quelques-uns, deviendraient la propriété commune et les dispensatrices du bien-être et du labeur pour tous. Comme l'a dit le poète:

La machine, d'instrument de servitude
Deviendrait outil de rédemption!

Mais l'état actuel d'inorganisation de la classe ouvrière ne nous permet point d'espérer très prochaine la venue de cette société nouvelle.

Pour l'instant, ce qu'il faut faire, c'est organiser de plus en plus les travailleurs. Par la force du syndicat nous pouvons imposer aux patrons des conditions meilleures de travail, qui viendront pallier, dans une certaine mesure, les effets désastreux des machines perfectionnées.

Ce qu'il faut faire, c'est exiger du patronat — nous ne pouvons empêcher l'introduction des métiers nouveaux — *un minimum de salaire, un maximum d'heures de travail et un nombre limité de métiers à conduire.* Obtenir enfin, par des conditions meilleures de travail et d'existence, que le mode de travail nouveau, qui menace de s'abattre sur nous, soit le moins cruel et fasse le moins de victimes possible.

Mais pour pourvoir exiger cela, il faut avant tout, que les ouvriers s'unissent et s'organisent dans le syndicat.

Nous répétons encore une fois de plus ce que nous avons toujours dit:

Ouvriers! pour votre avenir, pour celui de vos enfants, *Syndiquez-vous!*

Il n'est point nécessaire de déclarer ici que nous sommes pleinement d'accord avec le camarade Lefebvre; il a touché juste. Malheureuement que l'organisation des travailleurs de l'industrie textile en Suisse rencontre des difficultés inouïes et cela pour plusieurs raisons.

D'abord, une grande partie, la grande majorité de ces travailleurs appartiennent au sexe féminin. De ce fait, il résulte qu'on a affaire ou à des jeunes filles tenues à la maison ou dans les pensionnats, quand elles ne sont pas à la fabrique et par cela il est difficile de les atteindre par notre propagande.

Ensuite, parmi celles qui sont moins tenues, la plupart n'envisagent pas leur situation de prolétaires comme un état stable, au contraire, elle comptent s'en sortir tôt ou tard par le mariage.

Celles qui sont déjà mariés doivent s'occuper de leur ménage et ne disposent guère du temps nécessaire pour écouter des conférenciers, pour se rendre aux assemblées du syndicat ou pour étudier les questions sociales.

Généralement peu instruites, ces ouvrières sont plutôt accessibles à la propagande des sectes religieuses qu'à celle des socialistes ou des syndicats.

A part cela, une part toujours plus considérable de nos ouvrières de fabrique est immigrée de l'Italie ce qui complique encore notre besogne de propagande.

Quant aux ouvriers, une grande partie sont des manœuvres à peine détachés de la campagne, peu qualifiés et par conséquent toujours inquiets de perdre leur place, quand ils prennent part au mouvement syndical.

Ainsi, on comprend que l'organisation des travailleurs du textile, telle qu'elle est nécessaire pour la sauvegarde des intérêts ouvriers, au moment où les innovations techniques viennent troubler la marche de la production, soit pour nous un problème très difficile à résoudre. Cependant, nous voulous bien nous mettre à la bosogne; où il y a une volonté, on trouve aussi un chemin.